



Ecole élémentaire Paul Emile Victor

8 Rue Paul Emile Victor Saint-Grégoire

Compte rendu du deuxième Conseil d'école 22 mars 2011

18h30 – 19h45

Membres présents

Enseignants : B. Le Cloïrec, M. Phavorin, A.S. Madiot, S. David, D.Jousset, M.Viatte, F. Ernoult, A.Brugallé, G. Jouan. Excusés : C. Piraud. C.Réguer.

Représentants des parents d'élèves : Mme Kerverdo, Mme Z.El khdar, Mme A.C. Garoche, Mme A.H. Vayrac, M. P. Hocine, M.B. Yvet, M.N. Cavagni.

Madame Vinet, adjointe au Maire, responsable des affaires scolaires

Rappel de l'ordre du jour.

1 – Approbation du 1^{er} conseil d'école

Pas d'amendement. Les membres du Conseil approuvent le compte rendu du 1^{er} conseil d'école.

2 – Effectif de l'école

En septembre, 239 élèves étaient inscrits, 238 étaient présents, il y a eu 4 radiations (2 familles et il y a eu 5 inscriptions. L'effectif actuel est de : 239 élèves.

1 classe de CP de Mme Jousset	18
1 classe de CP de Mme Viatte	20
1 classe de CE1 de Mme David	24
1 classe de CE1 de Mme Ernoult	24
1 classe de CE2 de Mme Madiot	21
1 classe de CE2 de M. Jouan et Mme Lejard	25
1 classe de CM1 de Mme Phavorin	26

1 classe de CM1 de Mme Le Cloirec et de Mme Brugallé	27
1 classe de CM2 de Mme Piraud	26
1 classe de CM2 de Mme Réguer	28

En janvier, les directeurs devaient effectuer une prévision des effectifs pour la rentrée 2011. Le nombre d'élèves de grande section maternelle à entrer en élémentaire au cours préparatoire est inférieur à celui des élèves de CM2 qui quittent l'école pour le collège, mais en comptant sur des inscriptions, l'effectif de 240 élèves est à envisager.

A ce jour, nous n'avons aucun élément concernant la carte scolaire.

3 – Actions pédagogiques

Les actions sont inscrites dans le projet d'école de l'école, les enseignants se sont réunis mercredi 16 mars pour en commencer le bilan, le projet académique est consultable sur le site de l'Académie. De prochaines réunions permettront de terminer ce bilan, et d'élaborer le nouveau projet dont l'élément structurant est le parcours de l'élève (personnaliser, responsabiliser, ouvrir). En ce qui concerne les actions et sorties de fin d'année, elles sont les suivantes :

CP :

- 12 avril : journée au parc animalier près de Villedieu les poëles.

CE1 :

- projet 'les petites bestioles' : 1 journée, le 10 juin à Coëtquen, en forêt, avec la 'Maison de la Rance', un animateur agréé encadrera les élèves sur l'étude des animaux de la litière et les animaux de l'étang.

CE2 :

- Action 'Handisport' à l'initiative de Fabian Bouvier, avec les écoles privées et la Clis de l'école Joseph Lotte. Il s'agit d'une rencontre sportive qui aura lieu le 19 mai dans la salle du Cosec (3 ateliers sportifs) et à l'école, où il faudra réaliser un dessin qui servira à la fabrication d'une affiche et à celle d'un tee-shirt. La journée se terminera à 18h à la Ricoquais par un cocktail offert par la municipalité. Un match clôturera cette journée, (la démonstration sera probablement faite par l'équipe de basket handisport de Lannion).

- Une sortie nature à l'étang du Boulay aura lieu le 6 ou le 7 juin, il sera question d'observer les petites bêtes de l'étang et de découvrir la faune. La construction, en technologie, d'une volière est prévue.

CP, CE1 et CE2 :

- Les classes participeront le 21 avril à l'animation proposée par le 'camion c'est pas sorcier' (prise en charge de la Mairie), journée au cours de laquelle les 6 classes pourront se livrer aux expériences qui leur seront proposées dans les divers ateliers.

CM1 :

- L'action piscine se termine, le bilan est très positif, en effet, les élèves ont progressé dans l'apprentissage ou le perfectionnement de la natation. Cette activité leur a plu, et, à l'exception d'un élève qui était blessé, tous ont participé de manière suivie. Certains ont passé le test d'aisance.

- Cette action, comme toute action ou projet de classe, a impulsé un travail dans d'autres champs disciplinaires les mettant en lien (travail de rédaction avec la réalisation d'un 'livret de piscine', journal de bord, suivant une progression précise (raconter, la lettre, la BD, la recette, 'exercices de style'), travail sur le vocabulaire, les arts (peintres, sculpteurs), lectures diverses, littérature (roman), le travail commencé en début d'année sur le thème de l'eau (la route du rhum) a été poursuivi. Les travaux seront exposés en fin d'année.

- Semaine de la presse du 21 au 26 mars, les 2 classes de CM1 travailleront sur les médias, réception de journaux et revues, un journaliste sportif viendra à l'école expliquer aux élèves ce qu'est son métier et répondre à leurs questions.

- Sortie avec 1 nuitée du 30 au 31 mai : visites des châteaux d'Azay-le-rideau, de Chenonceau et du Clos Lucé dans le cadre de l'étude du XVIème siècle qui fait suite au travail fait autour de la route du rhum et illustre un point du programme d'histoire. Nous attendons l'autorisation de l'Inspection Académique à qui le projet a été envoyé. Les classes seront logées à Saint-Ouen les vignes (bâtiment agréé, géré par la ligue de l'enseignement), ces visites permettront de donner plus de sens à l'étude de cette période historique, la Renaissance, et de lier l'histoire avec d'autres champs d'activités. Une réunion d'information aux parents aura lieu le mardi 25 mars.

CM2 :

- action le vendredi 1^{er} avril : 'Le parcours du cœur'

- 3^e trimestre : tour à vélo le long du canal

- projet char à voile à Cherruex : 3 séances couplées avec la visite de la maison de la Baie du Vivier sur mer, elles auront lieu les 12 avril, 26 mai, 24 juin. Un intervenant animera l'activité de char à voile. Les classes étudieront, dans le cadre de l'activité découverte de l'environnement, les paysages de la baie (prés salés, bancs coquilliers).

4 – Evaluations CM2

Conformément aux instructions officielles, les évaluations CM2 se sont déroulées selon le calendrier suivant : passation du 17 au 21 janvier. La transmission a eu lieu entre le 24 janvier et le 18 février, et la diffusion des résultats de chaque élève à ses parents à partir du 29 janvier.

Il n'y a pas de synthèse pour l'instant, nous ne connaissons pas davantage les résultats du département.

Ces évaluations servent à repérer les difficultés afin d'y remédier avant la fin d'année. Chaque item se trouve dans les livrets de compétences que l'école transmet aux parents. Les compétences constituent les paliers du socle commun.

5 – Coopérative scolaire

Le solde au 31 août était de 7 023,59 euros.

La coopérative prend en charge les sorties et les visites (cirque Pinder, les expositions aux Champs libres, 3 visites commentées du vieux Rennes), les transports ainsi que, jusqu'à présent, l'action 'cinéjeune'. On compte en recette, une participation de l'association des parents (492,12euros), une subvention 'surprojet' pour le projet cinéma année 2010 de 911,11euros (projet présenté en octobre à la Mairie qui a octroyé une subvention via la FCPE).

La Mairie verse une subvention 'sur-projet' via la FCPE au projet déposé par les classes de CMI. elle va verser, pour l'année 2011, la somme de 3640 euros pour les classes 'transplantées'.

A ces subventions s'ajoutent les participations des familles de chaque classe.

Aujourd'hui le solde créditeur est de : 5 276,01€.

6 – Questions des parents

Piscine : Le bilan du point de vue des parents est excellent. Les parents souhaitent remercier vivement la directrice et les enseignantes pour cette activité.

Les enseignantes remarquent que cette action est onéreuse (transport, emploi de MNS – pour respecter les règles d'encadrement- location des lignes d'eau), et, qu'elle est difficile à intégrer dans le projet de classe car l'obtention des créneaux est incertaine et donc pas programmable.

Les parents élus ont rencontré Monsieur le Maire qui soutient ce projet. Dans la mesure où la commune ne dispose pas d'une piscine, la mairie a donné son accord pour que cette activité puisse être reconduite pour au moins 2 classes sans amputer sur le budget accordé à l'école pour d'autres actions. Elle financerait le transport, la location des lignes d'eau et la rémunération des MNS.

Projet d'école : ce sujet a été traité en 3^{ème} point. Le bilan du projet 2007 – 2010 est en cours. Des évaluations nationales émergeront des axes qui seront la structure du projet 2011- 2015.

Sortie des CP et CE1 : le devoir de surveillance reste dans le cadre du service qui se termine à 16h30. La solution retenue est la suivante : les parents autorisent, par écrit, leurs enfants à sortir de l'école dans le cas où ils ne seraient pas présents à la sortie des classes. La sortie se faisant dans le hall où les enseignantes accompagnent les élèves.

(Rappel : la garderie est payante à partir de 16h40).

Fête d'école : La majorité des enseignants de l'école élémentaire est d'accord pour que cette année cette manifestation ait lieu un samedi. Le choix du samedi a également la préférence des parents pour les raisons suivantes :

Le sondage sur la fête 2010 a montré cette préférence du samedi au vendredi soir.

Il sera probablement plus facile pour tous de participer à la fête et à son organisation (certains stands n'ont pas pu rester ouverts l'an passé par manque de bénévoles).

Plus la fréquentation est importante, plus il est possible de dégager des bénéfices qui seront reversés pour les activités des écoles.

L'alternance avec un vendredi est envisageable pour les autres années. Le thème proposé par l'école maternelle pour la fête 2011, « les couleurs », convient aux enseignants de l'école élémentaire.

Clôture du Conseil à 19h45

Secrétaires de séance :

Pour les enseignants : Mme Viatte



Pour les Parents délégués : Mme Kerverdo



Rédaction du compte rendu : B. Le Cloirec

La Directrice

B. Le Cloirec